

.....
Avis n°21-40905

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/21-40905/officiel>

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 2
Annonce No **21-40905**
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : VILLE DE BOHAIN EN VERMANDOIS.

Correspondant : Yann ROJO, 1 Place du Général de Gaulle 02110 Bohain-en-Vermandois.

Adresse internet du profil d'acheteur :

<https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=16976> .

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : **entretien de différents massifs paysagers de la Ville de Bohain en Vermandois**

La présente consultation a pour objet l'entretien de différents massifs paysagers de la Ville de Bohain en Vermandois. La prestation concerne :

- le nettoyage des massifs (nettoyage, aération des terres et désherbage)

- la taille des différents arbres, arbustes et haies constituant ces massifs

cette prestation fait l'objet d'un lot unique.

afin de respecter ses obligations d'emploi des travailleurs handicapés, la Ville de Bohain en Vermandois a décidé que cette consultation est réservée uniquement à des entreprises adaptées mentionnées à l'article L.5213-13 du code du travail, à des établissements et services d'aide par le travail mentionnés à l'article L.344-2 du code de l'action sociale et des familles ainsi qu'à des structures équivalentes, lorsqu'ils emploient une proportion minimale, fixée par voie réglementaire, de travailleurs handicapés qui, en raison de la nature ou de la gravité de leurs déficiences, ne peuvent exercer une activité professionnelle dans des conditions normales conformément aux articles L.2113-12 et R.2113-7 du code de la commande publique.-.

Catégorie de services : 12.

Lieu d'exécution : différents sites, 02110 Bohain-en-Vermandois.

Code NUTS : -FRE21.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

la présente consultation a pour objet l'entretien de différents massifs paysagers de la Ville de Bohain en Vermandois. La prestation concerne :

-Le nettoyage des massifs (nettoyage, aération des terres et désherbage)

-la taille des différents arbres, arbustes et haies constituant ces massifs

cette prestation fait l'objet d'un lot unique

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : entretien de différents massifs paysagers de la Ville de Bohain en Vermandois

La présente consultation a pour objet l'entretien de différents massifs paysagers de la Ville de Bohain en Vermandois. La prestation concerne :

- le nettoyage des massifs (nettoyage, aération des terres et désherbage)

- la taille des différents arbres, arbustes et haies constituant ces massifs

cette prestation fait l'objet d'un lot unique.

afin de respecter ses obligations d'emploi des travailleurs handicapés, la Ville de Bohain en Vermandois a décidé que cette consultation est réservée uniquement à des entreprises adaptées mentionnées à l'article L.5213-13 du code du travail, à des établissements et services d'aide par le travail mentionnés à l'article L.344-2 du code l'action social et des familles ainsi qu'à des structures équivalentes, lorsqu'ils emploient une proportion minimale, fixée par voie réglementaires, de travailleurs handicapés qui, en raison de la nature ou de la gravité de leurs déficiences, ne peuvent exercer une activité professionnelle dans des conditions normales conformément aux articles L.2113-12 et R.2113-7 du code de la commande publique.-.

Des variantes seront-elles prises en compte: oui.La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : .

à compter du 1.e.r mai 2021 et jusqu'au 31 décembre 2023.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : afin de respecter ses obligations d'emploi des travailleurs handicapés, la Ville de Bohain en Vermandois a décidé que cette consultation est réservée uniquement à des entreprises adaptées mentionnées à l'article L.5213-13 du code du travail, à des établissements et services d'aide par le travail mentionnés à l'article L.344-2 du code l'action social et des familles ainsi qu'à des structures équivalentes, lorsqu'ils emploient une proportion minimale, fixée par voie réglementaires, de travailleurs handicapés qui, en raison de la nature ou de la gravité de leurs déficiences, ne peuvent exercer une activité professionnelle dans des conditions normales conformément aux articles L.2113-12 et R.2113-7 du code de la commande publique.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail);
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre;
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être

accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTII) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté. La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique et contenu du mémoire : 40 %;
- prix de la prestation : 60 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 16 avril 2021, à 12 heures.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2021-01.

Renseignements complémentaires :

Conditions de remises des offres ou des candidatures :

Les candidatures et les offres seront transmises uniquement par voie dématérialisée :

Avant le - vendredi 16 Avril -12 heures dernier délai.

les candidats devront télécharger le dossier de consultation des entreprises (Dce) à l'adresse Internet suivante :

<https://www.xmarches.fr>

Le dossier de consultation est remis gratuitement.

les soumissionnaires devront déposer leurs offres à l'adresse suivante :

<https://www.xmarches.fr>

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure fixée ci-dessus ne seront pas retenus.



BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26 mars 2021.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Ville de Bohain-en-Vermandois.

Correspondant : Jean-Marc MONGUIN, Service comptabilité, 1 Place du Général de Gaulle, 02110 Bohain-en-Vermandois, , courriel : comptabilite@bohainenvermandois.fr.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Ville de Bohain-en-Vermandois.

Correspondant : Erice MARCHAL, Directeur des Services Techniques, 1 Place du Général de Gaulle, 02110 Bohain-en-Vermandois, , courriel : stbohain@orange.fr.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Ville de Bohain-en-Vermandois.

Correspondant : Patrice VITOUX, directeur général des Services, 1 Place du Général de Gaulle, 02110 Bohain-en-Vermandois, , courriel : dgs@bohainenvermandois.fr.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens 14, rue Lemerchier 80011 Amiens Cedex 1, tél. : 03-22-33-61-70, courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr adresse internet : <http://amiens.tribunal-administratif.fr> .

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif d'Amiens 14, rue Lemerchier 80011 Amiens Cedex 1, tél. : 03-22-33-61-70, courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr adresse internet : <http://amiens.tribunal-administratif.fr> .